



DROITS ET DEVOIRS

En débutant ma formation au CFA ARPAVIE, je deviens apprenti et bénéficie du même statut qu'un salarié.

Je m'engage alors à :

- ✓ Respecter le règlement intérieur d'ARPAVIE et du lycée Carcado Saisseval
- ✓ Mettre en silencieux et ne pas utiliser mon téléphone portable pendant les cours, les stages et le temps de présence en établissement
- ✓ Prendre soin du matériel confié et des locaux
- ✓ Respecter le personnel, les enseignants, les professionnels de santé, les résidents, les autres apprenti(e)s
- ✓ Porter la tenue professionnelle réglementaire et la maintenir propre
- ✓ Apporter le matériel scolaire nécessaire en cours
- ✓ Être assidu en cours, lors des stages et du temps de présence en établissement
- ✓ Informer systématiquement et au plus tôt les différents interlocuteurs en cas d'absence
- ✓ Respecter les consignes données par les enseignants et accomplir le travail demandé dans son intégralité
- ✓ Être attentif, actif et m'intéresser à mon travail et à mon environnement de travail
- ✓ Rester professionnel(le) en toute circonstance

Je bénéficie de :

- ✓ Une carte étudiant au démarrage de la formation en apprentissage qui donne accès à des avantages et réductions
- ✓ Un ordinateur portable au démarrage de la formation en apprentissage
- ✓ Un accompagnement avec des référents désignés (au sein du lycée Carcado, au sein du CFA ARPAVIE et le tuteur au sein de l'établissement d'accueil)
- ✓ Une prise en charge partielle de mon titre de transport en commun
- ✓ Cinq semaines de congés payés par année complète
- ✓ Un accès aux œuvres sociales proposées par le CSE après 4 mois d'ancienneté
- ✓ Une complémentaire santé
- ✓ Une rémunération correspondant à un pourcentage du SMIC